



Communiqué de presse

Information réglementée
25 octobre 2011

Notification en vertu de la Loi du 2 mai 2007

Notification de participations importantes

Malines, 25 octobre 2011 – Telenet Group Holding SA (“Telenet” ou “la Société”) (Euronext Bruxelles: TNET) publie les informations suivantes, sur la base de l’Article 14 de la Loi du 2 mai 2007 et à l’Arrêté Royal du 14 février 2008 y relatif:

Le 25 octobre 2011, la Société a reçu une déclaration de transparence de la part d’AXA S.A., indiquant qu’à la date du 20 octobre 2011, AXA S.A. détenait 3.423.082 actions, soit 3,02% du total des actions émises par la Société.

Le texte intégral de cette déclaration est également disponible à la section “investor relations” de notre site web www.telenet.be.

Toute augmentation de la participation au-delà (ou diminution en deçà) des plafonds suivants nécessite qu’une déclaration soit faite à Telenet et à l’Autorité des services et marchés financiers (FSMA):

1. plafond statutaire de 3%, tel que défini par les statuts de la Société;
2. 5% ou tout multiple de 5%, comme stipulé par la Loi belge.

Cette information est également disponible à la section “investor relations” de notre site web www.telenet.be.

Contacts

Juridique: Dieter Nieuwdorp
VP Corporate Counsel – Legal
dieter.nieuwdorp@staff.telenet.be
Tél.: +32 15 33 58 62
Fax: +32 15 33 59 59
Liersesteenweg 4 – 2800 Mechelen – Belgique

Presse: Stefan Coenjaerts
Corporate Communications
stefan.coenjaerts@staff.telenet.be
Tél.: +32 15 33 55 44

Evelyne Nieuwland
Corporate Communications
evelyne.nieuwland@staff.telenet.be
Tél.: +32 15 33 55 44

À propos de Telenet – Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l’Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet Solutions, la société fournit en outre des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D’autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2010 et le Rapport financier consolidé pour les deux premiers trimestres 2011 sont disponibles sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs (www.telenet.be).